

3 crédits

30.0 h

Q1 ou Q2

Enseignants	Dachy Valérie ;Jonkers Sara ;Vanelderen Marie-Paule coordinateur ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement est de niveau intermédiaire second degré et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau intermédiaire premier degré (LNEER1230 - niveau B1 du CECRL pour les aptitudes réceptives, niveau B1- pour l'expression orale et niveau A2 pour l'expression écrite).
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • de comprendre en détail des textes factuels directs et non complexes sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études; • de comprendre des articles sur des problèmes contemporains et saisir la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. <p>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Compréhension à l'audition individuelle</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard et clairement articulée et la présentation directe et simple.</p> <p>Compréhension à l'audition interactive</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de comprendre les points essentiels d'une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études.</p> <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Expression orale individuelle</p> <p>1 A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • de faire une présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études, • de développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. <p>Expression orale interactive</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de communiquer avec un bon contrôle grammatical et avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation/ discussion avec des locuteurs natifs soit possible</p> <p>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Expression écrite</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • d' écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé • d' écrire de petits rapports factuels et descriptifs en y ajoutant une brève opinion personnelle <p>Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Code : consolidation et élargissement du vocabulaire de base, consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones).</p> <p>Culture : au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>1. Evaluation permanente (participation au cours et réalisation de tâches spécifiques) 20 % 2. Examen écrit (grammaire, vocabulaire, compréhension à la lecture et à l'audition, expression écrite) 40 % 3. Test oral (portfolio et contenu du cours) 40 % En session de septembre, l'étudiant doit représenter l'examen oral et l'examen écrit.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes de maximum 20 étudiants. • Charge de travail: Heures présentiellees : 30 h Travail autonome (dont e-learning) : 60 h. • Révision et extension des connaissances lexicales générales ainsi que des connaissances lexicales spécifiques aux medias, à la culture des Pays-Bas et de la Flandre. • Révision en autodidacte de certains points de grammaire spécifiques du néerlandais. • Exercisation et développement en présentiel des aptitudes réceptives sur la base de matériel authentique. • Exercisation de l'expression orale (jeux de rôles, présentation, ...), • Gestion d' un portfolio d'apprentissage.
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoir et étendre les connaissances lexicales générales ainsi que les connaissances lexicales spécifiques aux medias, à la culture des Pays-Bas et de la Flandre, • revoir en autodidacte certains points de grammaire spécifiques du néerlandais, • exercer et développer les aptitudes réceptives (lecture et audition de textes authentiques), • développer l'expression orale, • apprendre à gérer un portfolio d'apprentissage.
<p>Ressources en ligne</p>	<p>http://sites.uclouvain.be/moodle</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • - Syllabus du cours - LNEER1333 - Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau - Moodle (plate-forme e-learning ILV) • Syllabus de cours et matériel de révision en autodidacte • Plate-forme Moodle • Portfolio
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		